

R. Par. 25. Apr.
62.

Monseigneur

La Lettre que vous aurez pris la peine de m'envier
du 6. du courant, m'a été livrée ce jourd'huy;
Et j'y ay vué avec beaucoup de déplaisir, que
l'espérance, que nous avions concuez icy, apres
que Sa Majesté eüst accordé la garantie de la
Pêche, de la prompte conclusion d'un Traité
si important à cet état, s'est esvanouie
Avant par des nouvelles difficultés : je
veux espérer, qu'elles pourront encore être
surmontées, et que Sa Majesté auroit regard
aux raisons indispensables, qui ne permettent
point à cet état de se priver d'une liberté
dont depend la conservation de leur commerce.

Du moins que mes intérêts particuliers
n'en patiront point, et que Messieurs des
Finances auront l'osguard qu'ils donnent ce
ce que je leur ay écrit. Je suis
en impatience de faire la réponse
qu'ils vous auront faite, et Si Monsieur

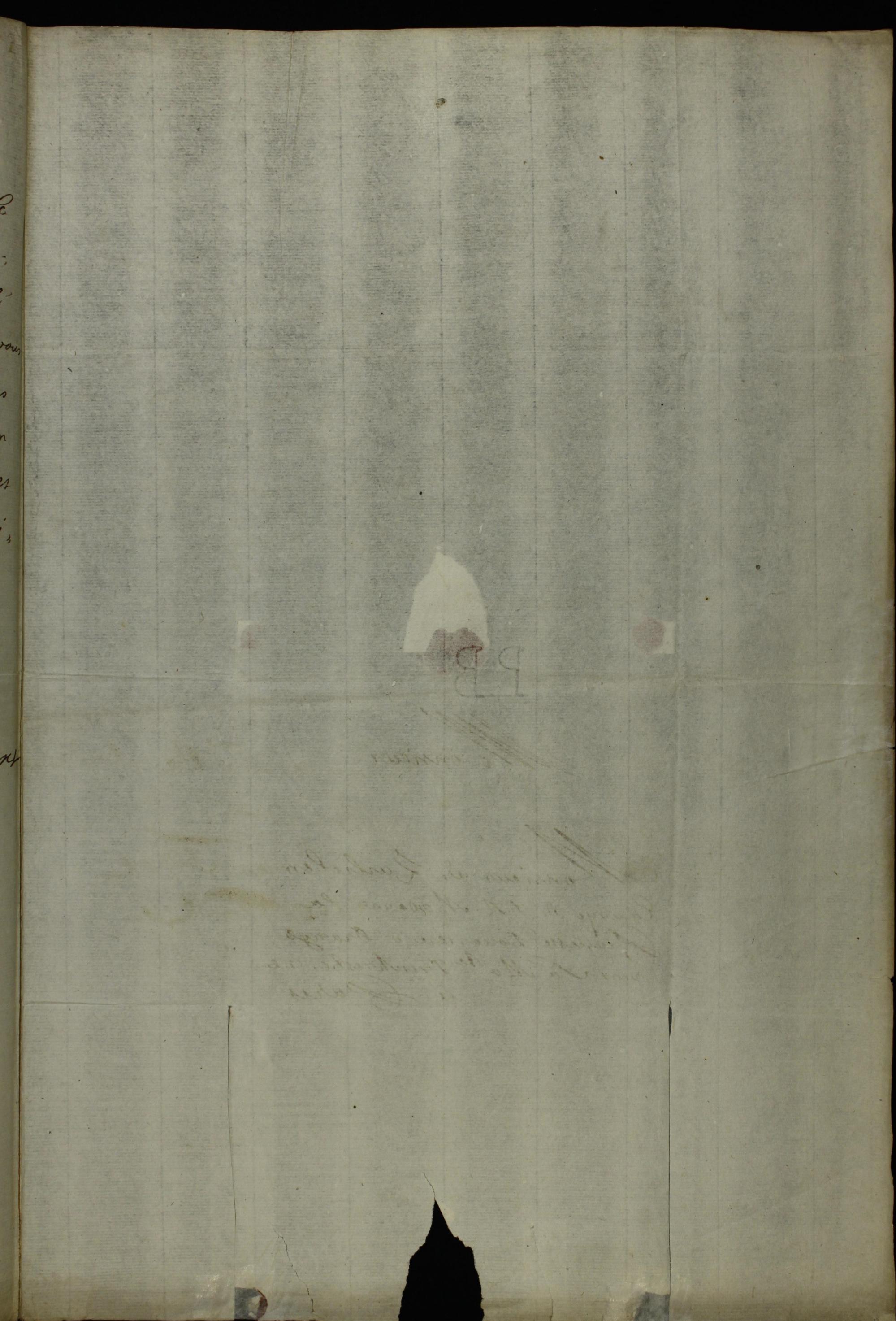
M. de Guichen

d'Estrades ensuite de la lettre que je
vous addressay par l'ordinaire d'hier, Se
voudra employer pour ma satisfaction.
A ceoy je vous Supplie, Monsieur, de l'
ommer au possible, et tous ceux que vous
croirez y pourvoir quelque chose ; vous
assurant qu'en eschange il n'y a rien
que je ne fasse pour vostre Service et
vous faire paroistre que je suis veri-
tablement

Monsieur

De Lewarden ce 6 auri
1682

Vostre resamble obeyant
s. vitur
Guillaume Tidie
Pdeorpsaue





Monsieur

*Monsieur de Zulichem
Envoye de S.A. Madame la
Princesse Douairiere d'Orange
vers Sa Majesté Tresskreschenie
a Paris*